

## Réunion du 04 Juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatre juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Hypercourt, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian LEBRUN, Maire de la Commune.

**Présents :** Monsieur Ghislain VERVAEKE, Monsieur Francis LELEU, Monsieur Ludovic PATTE, Monsieur Jean-Luc BEKAERT, Madame Francine PETIT, Madame Josiane COPPE, Monsieur Alain LEBRUN, Monsieur Olivier NUTTENS, Madame Angélique DUQUENNE, Madame Agnès VASSEUR, Monsieur Philippe VERRIER, Monsieur David RAKOWSKI, Monsieur Julien DRYHYNYEZ

**Absents :** Monsieur Michel FAVREL, Monsieur David MARQUANT, Monsieur Gauthier TARGET

**Pouvoirs :** Monsieur David MARQUANT à Monsieur Julien DRYHYNYEZ

Madame Angélique DUQUENNE a été nommée secrétaire.

En ouverture de séance, Mr le Maire donne lecture du précédent procès-verbal (séance du 16 avril 2021), pour approbation.

Il est abordé les travaux d'accessibilité et Mr RAKOWSKI demande s'il est possible de relancer l'architecte pour les travaux prévus sur la commune déléguée de Pertain. Il est également demandé de récupérer l'ensemble des devis.

### **11/2021                      Décision modificative 2021-001- Budget 2021**

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 Analytique, considérant que les crédits des chapitres 65 et 67 en fonctionnement et des chapitres 21 et 16 en investissement, sont insuffisants,

Considérant qu'une décision modificative est nécessaire,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la décision modificative suivante, comme tel :

Pour	11 voix
Contre	3 voix
Abstention	1 voix

#### **Section fonctionnement :**

##### Dépenses :

Chapitre 65	Article 65548	+ 1 424 €
Chapitre 67	Article 673	+ 2 000 €
Chapitre 023		- 3 424 €

##### Recettes :

Chapitre 021		- 3 424 €
--------------	--	-----------

#### **Section Investissement :**

##### Dépenses :

Chapitre 21	Article 2135	+ 39 000 €
Chapitre 21	Article 21534	- 44 924 €
Chapitre 16	Article 165	+ 2 500 €

Mr Ludovic PATTE suggère de faire des restes à réaliser sur les budgets à venir afin d'éviter toute confusion.

**12/2021**      **Délibération approuvant une participation communale sur la facturation de la cantine et de la garderie :**

Mr Ludovic PATTE qui a travaillé en amont sur ce dossier refait état du contexte scolaire en reprenant les points abordés lors du dernier conseil municipal. Il rappelle que la compétence scolaire est à 100 % à la charge de la CCTP, et précise que suite à une note récente du 03 juin, le transport est maintenu pour la rentrée 2021-2022.

Il informe le Conseil du coût de la Cantine - Garderie pour les parents en 2018 (11 843 €) et 2019 (12 058 €), directement réglé à la CCTP. Et propose une participation communale de l'ordre de 30 % attribuée par enfant pour l'ensemble des familles, ce qui reviendrait à environ 3 700 € par an à charge pour la commune.

Cela se ferait sous forme de partenariat avec la CCTP par le biais d'une convention tripartite. La CCTP facturerait aux familles, qui la régleront directement et ensuite la CCTP refacturerait à la commune d'Hypercourt le montant de la participation effective.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité une participation communale à hauteur de 30 %, et autorise Mr le Maire en collaboration avec Mr Ludovic PATTE à entreprendre toutes les démarches de mise en place auprès de la CCTP.

**13/2021**      **Création d'un poste de secrétaire pour le remplacement de départ en retraite de Mme LE ROY :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du départ en retraite de Mme LE ROY, il est nécessaire de procéder à la création d'un poste de secrétaire pour son remplacement.

Il informe le Conseil avoir reçu peu de candidatures et avoir rencontré une personne qui lui avait été recommandée lors de la période sans secrétariat en mars et avril dernier.

Il présente donc la candidature de Mme CARDON Vanessa qui conviendrait parfaitement au profil recherché, étant déjà titulaire et travaillant déjà sur le logiciel LOGICOM.

Il précise que le contrat de Mme CARDON serait à hauteur de 16 heures hebdomadaires et prendrait effet à compter du 15 août 2021.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal valide à l'unanimité le recrutement de Mme CARDON et accepte la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps partiel, à raison de 16 heures hebdomadaires, à compter du 15 août 2021.

**14/2021**      **Acceptation de la demande de libéralité pour la demande de mutation de Mme BARDIN :**

Monsieur le Maire informe le Conseil que Mme BARDIN lui a adressé une demande de mutation avec un départ en date du 13 août 2021, pour une prise de fonction dans la commune d'accueil en date du 16 Août 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accorde la libéralité demandée à Mme BARDIN.

**15/2021      Embellissement des transformateurs électriques par la FDE 80 :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la FDE80 propose l'embellissement des transformateurs électriques de la commune, et que les conditions de réalisation sont prises en charge dans l'intégralité par la FDE80.

Des propositions de dessins seront proposées au Conseil Municipal pour le choix définitif des fresques réalisées.

Il est pour cela nécessaire de dénombrer le nombre de postes concernés pour chaque commune déléguée.

Pertain	=	3 postes
Omiécourt	=	3 postes
Hyencourt le Grand	=	1 poste

Il est à préciser que la réalisation des embellissements se fera sur la fréquence d'un poste par an. Il est de ce fait décidé de faire une rotation entre chaque commune déléguée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la proposition de la FDE 80 et décide la rotation suivante :

1<sup>ère</sup> année : Pertain

2<sup>ème</sup> année : Omiécourt

3<sup>ème</sup> année : Hyencourt le Grand

Et ainsi de suite.

**1) Travaux - Questions diverses :**

Jean-Luc BEKAERT :

Déplore qu'en tant que responsable des travaux au sein du Conseil Municipal, ne pas être tenu informé de l'évolution des travaux au sein des communes déléguées, ni même être informé des devis, et demande plus de transparence.

Il souhaiterait qu'il soit constaté avec ENEDIS l'état des chaussées avant le début des travaux, avec le passage d'un huissier.

Soulève également, avec l'appui de Monsieur Olivier NUTTENS, le problème récurrent du passage des camions de + de 3.5 tonnes, et demande à ce que Monsieur le Maire se rapproche de la sous-préfecture pour obtenir l'interdiction de circuler pour ce type de véhicule et la modification des orientations des GPS.

Donnera un état des travaux en cours et à venir lors d'un prochain conseil.

Ghislain VERVAEKE :

Demande s'il y a une réponse de SOPELEC pour la piste piétonnière au niveau de la Pointe du Tordoir. Monsieur le Maire précise ne pas avoir de retour.

Francis LELEU :

Demande si les feux d'artifice pour le 14 juillet ont été commandés. Monsieur le Maire informe que la commande a été faite pour les 3 communes déléguées et que le devis sera signé cette semaine. Il précise que si les conditions sanitaires du moment obligent à une annulation, les feux d'artifices seront repris par le fournisseur.

Informe qu'il est à prévoir un pot pour le départ en retraite de Mme LE ROY ;

*La séance est levée à 21 h 15.*

N° Délibération	Objet de la délibération	N° Page
<b>11/2021</b>	Décision modificative 2021-001- Budget 2021	<b>13</b>
<b>12/2021</b>	Délibération approuvant une participation communale sur la facturation de la cantine et de la garderie	<b>14</b>
<b>13/2021</b>	Création d'un poste de secrétaire pour le remplacement de départ en retraite de Mme LE ROY	<b>14</b>
<b>14/2021</b>	Acceptation de la demande de libéralité pour la demande de mutation de Mme BARDIN	<b>14</b>
<b>15/2021</b>	Embellissement des transformateurs électriques par la FDE 80	<b>15</b>

## **EMARGEMENTS**

<b>Christian LEBRUN</b>		<b>Olivier NUTTENS</b>	
<b>Ghislain VERVAEKE</b>		<b>Agnès VASSEUR</b>	
<b>Francis LELEU</b>		<b>Philippe VERRIER</b>	
<b>Ludovic PATTE</b>		<b>David RAKOWSKI</b>	
<b>Jean-Luc BEKAERT</b>		<b>Angélique DUQUENNE</b>	
<b>Josiane COPPE</b>		<b>Julien DRYHNYEZ</b>	
<b>Alain LEBRUN</b>		<b>Francine PETIT</b>	